LIGUE
ÎLE DE FRANCE

Mesdames et Messieurs les délégués
à l'Assemblée Générale de la Ligue
Ile-de-France de Tennis

Paris, le 28 octobre 2024

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale de la Ligue Ile-de-France de Tennis, le samedi 16 novembre 2024 à partir de 8h30, dans l'Auditorium de Roland Garros ou à distance (mail de connexion envoyé le 12 novembre).

8h00 : Ouverture plateforme de visio pour les connexions à distance

8h30 : Accueil des délégués (1 délégué par association) et café de bienvenue

9h30 : Début Assemblée Générale

13h00 : Fin de l'Assemblée Générale

Vous trouverez ci-après l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.
Merci de bien vouloir nous indiquer votre participation en cliquant sur le lien suivant :
Assemblée Générale Ligue IDF
En cas d'absence, vous pouvez nous retourner, le mandat ou la procuration que vous trouverez à la suite de l'ordre du jour.

Très cordialement,

Elisabeth CAUX
Secrétaire Générale

Germain ROESCH
Président

LIGUE ÎLE DE FRANCE

ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE ILE DE FRANCE DE TENNIS

Samedi 16 novembre 2024 à 9h30 (accueil à partir de 8h30)
Auditorium du Stade Roland Garros
8 boulevard d'Auteuil - 75016 Paris (porte 30)

ORDRE DU JOUR

Assemblée générale ordinaire (quorum requis = 20% des voix)

1/ Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président : Germain ROESCH

2/ Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 9 décembre 2023

3/ Rapports moral, sportif, formation et développement de la saison 2023/2024 : Elisabeth CAUX

4/ Rapport financier pour la saison 2023/2024 : François JAUFFRET

5/ Rapport du Commissaire aux Comptes : KPMG

6/ Vote sur les comptes de l'exercice 2023/2024

7/ Vote pour affectation du résultat

8/ Présentation du budget prévisionnel pour la saison 2024/2025 : François JAUFFRET

9/ Vote du budget 2024/2025

Assemblée générale élective (quorum requis = 20% des voix)

10/ Prise de parole des deux candidats : Germain ROESCH et Olivier HENRY de VILLENEUVE (10 minutes par candidat). Les listes des candidats seront consultables sur le site de la Ligue dès le 30/10

11/ Vote électif

12/ Annonce résultats

13/ Intervention du Président élu

Assemblée générale extraordinaire (quorum requis = 35% des voix)

14/ Vote pour la modification des statuts

15/ Questions diverses

LIGUE
ÎLE DE FRANCE

PROCURATION[1]

Je soussigné(e) : .....

Demeurant à : .....

Président(e) de l'association affiliée ……, numéro d'affiliation ……, membre de l'Assemblée générale de la Ligue Ile de France de Tennis.

Donne procuration à Mme/M. .....

Président(e) de l'association affiliée ……, numéro d'affiliation ……., membre de l'Assemblée générale de la Ligue Ile de France de Tennis en application de l'article 7.5 des statuts de la Ligue et de l'article 38.5 des règlements administratifs de la FFT.

Aux fins de me représenter à l'Assemblée générale de la Ligue Ile de France de Tennis du samedi 16 novembre 2024.

Et l'ordre du jour m'ayant été communiqué, de prendre en mon nom toutes décisions, participer à tous travaux et à tous scrutins prévus au dit ordre du jour.

Fait à ..... le .....

Signature de la personne donnant procuration
précédée de la mention manuscrite "bon pour pouvoir"

Signature de la personne à qui la procuration est donnée
précédée de la mention manuscrite "bon pour acceptation"

[1] Conformément à l'article 57.3.c des RA : « *les procurations dûment complétées et signées doivent être envoyées par courrier électronique au président de la Commission régionale des litiges :* ligueidf.crsoe@fft.fr. *L'envoi devra être réalisé respectivement par le délégué souhaitant donner procuration et par le délégué bénéficiant de ladite procuration. Les courriers électroniques devront être envoyés au moins soixante-douze heures avant l'heure d'ouverture de l'Assemblée générale, soit au plus tard le mercredi 13 novembre 2024 à 9h30. La décision de la Commission sera prononcée en premier et dernier ressort au moins quarante-huit heures avant l'heure d'ouverture de l'Assemblée générale.* ».

LIGUE
ÎLE DE FRANCE

MANDAT

(Concerne un président de club qui donne mandat à un suppléant désigné conformément aux statuts du club)

Je soussigné(e) : ……

Président(e) de l'association : ……. affiliation n° ……..

donne mandat à M./Mme ……

qualité : …… Licence « C » n° …….

- aux fins de me représenter à l'Assemblée générale de la Ligue Ile de France de Tennis le samedi 16 novembre 2024.
- et, l'ordre du jour m'ayant été communiqué, de prendre en mon nom toutes décisions, participer à tous travaux et à tous scrutins prévus audit ordre du jour.

Fait à…… , le …….

Signature du président mandant précédée de la mention manuscrite « *Bon pour pouvoir* » :

Signature du mandataire précédée de la mention manuscrite « *Bon pour acceptation* » :

TOUT MANDATAIRE DOIT ETRE EN MESURE DE PRESENTER SA LICENCE « C » DE L'ANNEE EN COURS DELIVREE PAR L'ASSOCIATION AFFILIEE REPRESENTEE AINSI QU'UNE PIECE D'IDENTITE EN COURS DE VALIDITE (CNI, PASSEPORT OU PERMIS DE CONDUIRE).

LIGUE
ÎLE DE FRANCE

MANDAT CLUB OMNISPORTS

(Concerne un comité de direction d'une association omnisports qui donne mandat au président de la section tennis, beach tennis, padel et/ou para tennis conformément à l'article 80.4. RA)

Le comité de direction de l'association …….. ,

A décidé de donner mandat à M./Mme …….. ,

Président(e) de la section[2] …… ,

Licence « C » n° ……

- Aux fins de représenter l'association à l'Assemblée générale de de la Ligue Ile de France de Tennis le samedi 16 novembre 2024.

- Et, l'ordre du jour m'ayant été communiqué, de prendre au nom de l'association toutes décisions, participer à tous travaux et tous scrutins prévus audit ordre du jour.

Fait à ……. , le …….

Signature du président de l'association Omnisports précédée de la mention manuscrite « *Bon pour pouvoir* » :

Signature du mandataire précédée de la mention manuscrite « *Bon pour acceptation* » :

TOUT MANDATAIRE DOIT ETRE EN MESURE DE PRESENTER SA LICENCE « C » DE L'ANNEE EN COURS DELIVREE PAR L'ASSOCIATION REPRESENTEE AINSI QU'UNE PIECE D'IDENTITE EN COURS DE VALIDITE (CNI, PASSEPORT OU PERMIS DE CONDUIRE).

[2] Indiquer s'il s'agit de la section tennis et/ou beach tennis et/ou padel et/ou paratennis.